



Que veut dire loyer résiduel

Par **grossepatate**, le **19/03/2013 à 12:35**

bonjour,rnrnj'aimerais que l'on me donne la signification de "loyer résiduel"

Par **Lag0**, le **19/03/2013 à 13:34**

Bonjour,rnLe loyer résiduel est la part du loyer qui reste à la charge du locataire après déduction de l'allocation logement.

Par **grossepatate**, le **19/03/2013 à 16:52**

merci pour votre réponse rncordialement

Par **Sam17**, le **07/01/2023 à 10:42**

Bjour en cas d'appels incessants et courriers de relance et menaces de poursuites de la part du bailleur envers le locataire pour dette locative alors que le bailleur n'a pas fait le nécessaire pour changer le contrat de bail au nom du locataire restant et ni transmis la nouvelle attestation de loyer (colocation à l'entrée dans le logement), malgré le paiement du loyer résiduel du locataire restant, et ses courriers électroniques pour répondre aux courriers reçus du bailleur, est-ce que le locataire peut entamer une procédure en Justice ?rnJe vous remercie pour vos réponses.

Par **morobar**, le **07/01/2023** à **11:45**

Bonjour,rnrnPouvez-vous réexposer le problème en notant les épisodes successifs car on évoque un colocataire.rnrnNous; vu d'ici, on soupçonne des irrégularités plutôt coté locataire que bailleur.